Réf. Farde e-Assemblées : 2744353

N° OJ : **80**

Projet d'Arrêté - Conseil du 30/11/2026

Objet : Subside.- Propreté publique.- M. Martin GEUBELLE.- Montant : 411,68 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que M. Martin GEUBELLE s'engage pour pareille initiative, pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que l'hébergement et la maintenance informatique pour l'asbl Troc & Brol, mérite le support des autorités ;

Considérant que la Ville soutient l'initiative de l'asbl Troc & Brol en matière de propreté et d'amélioration du cadre de vie des habitants par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 411,68 EUR à M. Martin GEUBELLE ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 411,68 EUR à M. Martin GEUBELLE, pour l'hébergement et la maintenance informatique pour l'asbl Troc & Brol.- Article 87605/33101 du budget ordinaire 2026.

Annexes :